REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office des autorisations de construire

Annonce de mise en service de grue

1. Adresse du chantier : ……..……..……. Commune : ……..……...
2. MPQ / Responsable du chantier : ……..……..……...
3. Numéro d'autorisation de construire (facultatif) : ……..…….
4. Date de mise en service : ……/……/…… Prochaine expertise : ……/……/……
5. Numéro de série de la grue : ……..
6. Limitation de zone de survol :
 Oui / Non (Si oui, fournir le protocole en annexe)
7. Grue haubanée :
 Oui / Non (Si oui, fournir le plan d'haubanage)

Mémento non exhaustif

- *Grue en parfait état de service et autorisée à être utilisée pour le type d'opérations requises.*
- *Grue contrôlée avec les charges admissibles*
- *Mise à terre (selon exigences SIG).*
- *Clôtures autour de la base.*
- *Blindage de la zone de chargement et déchargement à proximité du public.*
- *Dérogation article 56 RChant.*
- *Selon l'emplacement, avertir l'OFAC / Consignes CFF/ TPG/ SIG (lignes aériennes)*
- *Bon état des ancrages/ translation/ sécurité contre le déplacement.*
- *Respect des talus.*
- *Signalisation des charges.*
- *Autre éléments en conflits avec la grue.*
- *Livret de grue disponible sur chantier.*

Le présent formulaire de mise en service de la grue doit être rempli dans les 48 heures après la fin du montage et retourné dûment daté et signé à l'inspection des chantiers, accompagné des éventuelles pièces jointes prévues.

Toutes informations ou déclarations erronées peuvent entraîner des mesures et/ou sanctions administratives et/ou pénales (articles 137 LCI, 266 RCI, 229 CP). Les soussignés certifient que la grue est réceptionnée et utilisée conformément aux lois et règlements applicables (art. 82 LAA, art. 1 & ss RChant, art. 1 & ss. OTConst), aux directives OPA article 32 A et B, (état de l'équipement) ainsi qu'aux articles 4 et 15 de l'Ordonnance sur les grues, référence 66061.f (installations montage et démontage des grues à tour).

Date : ……/……../……..

Signature MPQ/Responsable du chantier : ……..……..…….

Nom spécialiste en grue : ……..……..……. Signature :…….....

Une copie de l'ensemble de ces documents doit également figurer dans l'enceinte du chantier.